

PROCÈS VERBAL ET DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, trois mars à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-France DEVILLERVAL, Maire.

Date de convocation : 25 février 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Nombre de Conseillers présents : 15

Nombre de Conseillers votants : 18

Étaient présents : Madame Marie-France DEVILLERVAL, Monsieur Pierre BOS, Monsieur Joël TOLU, Madame Maria LECUIR, Madame Stéphanie BOULENGER, Monsieur Dominique DUVAL, Monsieur Gérard LEGER, Madame Maud GARRET, Madame Anita PILAIN, Monsieur Nicolas BAGUET, Nathalie CHABBERT, Monsieur Alain LEGOIX, Monsieur Jean-Marc GOEMAERE, Monsieur Jean-Noël CANU, Monsieur Philippe PATRIS.

Étaient absents excusés : Monsieur Alain DEPARIS donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc GOEMAERE, Monsieur Julien GIFFARD donne pouvoir à Madame Maud GARRET, Madame Micheline DUONG donne pouvoir à Monsieur Gérard LEGER.

Madame Stéphanie BOULENGER est nommée secrétaire de séance.

Madame Le Maire demande le retrait du point n° 4 au conseil et d'ajouter 1 autre point à la place, ce dernier accepte à l'unanimité.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Madame Le Maire annonce le décès Monsieur DISARBOIS ancien maître de l'école Charles TRENET.

1. Compte-rendu des commissions

- Le CCAS s'est réuni 08 janvier 2026, à la demande de Monsieur le Trésorier, c'est une procédure obligatoire pour la comptabilité (pour une centaine d'euros) besoin de la délibération du CCAS.
- La commission travaux pour la friche industrielle s'est réunie à plusieurs reprises, le 15 janvier, les 04 et 24 février 2026, les études sont toujours en cours ;
 - Au début du mois, on nous dit que le projet peut évoluer selon les études de sol pour une année sur 4 saisons, continuer à travailler et négocier avec le propriétaire et demander 6 mois de plus pour les études de sols.
 - Il fallait un report de la promesse de vente qui a été accepté par le propriétaire.
 - L'EPFN continue son travail sur l'étude de la pollution, diagnostics des sols, eaux superficielles et souterraines et les risques pour l'usage résidentiel. Etude de la biodiversité du site en prenant en compte le contexte écologique et un résultat des inventaires.

- Le résultat des études démontre que la pollution est moins importante que ce qu'on aurait pu penser, mais impose une évaluation quantitative des risques sanitaires comme la réglementation l'impose sur les 4 saisons.
- La commission des impôts directs s'est réunie le 16 janvier 2026, nous avons passé en revue la liste des modifications, des remises à jour, des modifications de bâtis, d'agrandissement, des remises à jour suite à des divisions ou changement de propriétaires, réserves incendies, changements de destinations suite aux travaux SNCF, création de chemin...
- La commission cantine s'est réunie le 13 février 2026, menus de Mars – Avril, rien de particulier.
- La commission fêtes et cérémonies s'est réunie le 24 février 2026, les idées ont fusé pour les différentes manifestations :
 - La Foire à Tout prévue le 12 avril 2026 : Le parcours, marquages, emplacements, l'animation, il faut une coordination avec les riverains, les services, on a l'autorisation d'un propriétaire pour entrer des véhicules sur sa parcelle rue Leroy Moulin, Commander le soleil !
 - La Fête patronale prévue le 06 juin 2026 : Beaucoup d'attractions ont été citées (fête foraine, danses, jeux divers...), le Show Bobbin's et le feu d'artifice le samedi soir,
 - Le dîner de Rue prévu le vendredi soir avant la fête patronale.

2. SDE76 – Avant-projet de la route de Songeons (Délibération 2026-01)

En 2024, le projet avait été adopté par le Conseil Municipal mais ce dernier n'avait pas été retenu par le SDE76.

Cette année 2026, le projet est inscrit dans la programmation des travaux du SDE76.

Madame le maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire **Eff+EP-2025-0-76260-M7222** et désigné "Route de Songeons T1" dont le montant prévisionnel s'élève à 276 660,00 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 98 565,00 € T.T.C.

Après avoir délibéré, le Conseil communal **décide** :

- **d'adopter** le projet ci-dessus ;
- **d'inscrire** la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2026 pour un montant de 98 565,00 € T.T.C.
- **de demander** au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- **d'autoriser** Madame le maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

Vote : Pour : 18

Contre :

Abstention :

Questions diverses :

- Mme Le Maire : Demande à l'adjoint travaux d'expliquer à la suite des réunions :
- L'Adjoint chargé de suivre les travaux : la moitié de la route de Songeons concernant les fils au sol, le SDE mène les travaux qui seront suivis bien sûr, une 1^{ère} tranche réalisée - cela sera fait en 2 fois, plus de fils aériens.
- Une conseillère : où s'arrête la première moitié ?
- L'Adjoint chargé de suivre les travaux : Jusqu'à l'entrée de la Croix Verte.

- Une conseillère : Il faudra re voter un budget pour la 2^{ème} tranche ?
- L'Adjoint chargé de suivre les travaux : Oui.
- Mme Le Maire : On sera moitié Oise et Seine Maritime à un moment ?
- L'Adjoint chargé de suivre les travaux : L'alimentation, éclairage public sera fait de l'autre côté des trottoirs, on ira jusqu'au croisement route de Songeons à la nouvelle 930, une demande d'éclairage du carrefour a été faite.

3. Tarifs de la foire à tout (Délibération 2026-02)

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal que la Foire à Tout a lieu le dimanche 12 avril et qu'un prix du mètre linéaire est à fixer.

Le Conseil Municipal, après décision de la commission fêtes et cérémonies **décide** de délibérer sur le prix du mètre linéaire à 2€ pour les particuliers et 10€ pour les professionnels.

Vote : Pour : 18 Contre : Abstention :

4. Création de deux postes de saisonniers (Délibération 2026-03 et 2026-04)

Madame le Maire rappelle que pour permettre aux agents permanents du service technique de prendre leurs congés et pour faire face à une augmentation saisonnière du travail, il est nécessaire de recruter deux saisonniers pour effectuer les tâches d'agent des interventions techniques en milieu rural.

Le Conseil Municipal, **décide** la création d'un poste d'agent saisonnier des interventions en milieu rural à temps complet à partir du 1^{er} mai 2026 pour une durée de 6 mois et un poste d'agent saisonnier des interventions en milieu rural à temps complet à partir du 1^{er} avril 2026 pour une durée de 6 mois.

Vote : Pour : 18 Contre : Abstention :

5. Opération électorale

Les élections municipales ont lieu le dimanche 15 et 22 mars 2026.

Le bureau de vote doit être tenu de 8h à 18h, suivi du dépouillement.

6. Informations diverses

- Les enfants des classes primaires ont envoyé un petit message à Mme Le Maire en disant : Chère Maire nous vous remercions pour l'ENI acheté pour notre classe, il est beau et va beaucoup nous servir pour cette année scolaire CP-CE1.
- La croix rouge remercie pour les 250 euros que la commune a accordés et le conseil municipal.
- Courrier de Voies et Voix adressé à l'inspectrice de l'académie (Lecture).
- Démission du Club de Foot.
- Courrier venant de M. Duong adressé à Mme Le Maire et ses conseillers pour remercier (Lecture).
- Mme Le Maire s'adresse au Conseil Municipal : Dernier Conseil Municipal de ce mandat qui a mal commencé avec le Covid, durant 2 années difficiles, ce qui a retardé dans les projets mais malgré tout on a réussi à avancer, l'école suit son cours, le projet de la

Friche pourra éventuellement aboutir et voir renaître un beau quartier. De beaux projets qui se tiennent avec cette friche industrielle. Malgré toutes ces difficultés rencontrées, le mandat a passé très vite, 6 années. On a bien travaillé. Merci de votre sincérité, les commissions sont faites pour cela, pour parler, échanger.

On aboutit pour tout à chacun, la population et pour nous. Je n'ai aucun mauvais souvenir de ce mandat sauf le projet SNCF qui nous a bien cassé et nous a bien soucie mais malgré tout il fallait que ça se fasse et cela s'est fait. On peut constater que l'on fait plus de route pour descendre à Gournay, 2 km de plus mais malheureusement je n'avais pas la parole dessus. Continuons à travailler et rendre notre commune plus agréable, plus fonctionnelle pour que l'on puisse attirer de nouvelles familles. Il y a beaucoup de personnes qui recherchent un logement et qui n'en trouvent pas. Ce projet, s'il aboutissait, pourrait aider, que ce soit des jeunes ou des personnes plus âgées, ça pourrait aider beaucoup de familles. Un grand et grand merci à vous toutes et tous pour votre soutien et participation et je garde de bons moments et souvenirs de notre période de ces 6 années. Nous avons délivré la médaille d'or à M. Pierre Bos, le jour des Vœux et aujourd'hui dernier Conseil Municipal, j'ai des diplômes à remettre de l'AFM Téléthon un diplôme à M Pierre Bos et un pour la commune. Merci à M. Pierre BOS.

Séance levée à 19h40

Délibérations n° 2026-01 à 2026-04